



AMELIORATION D'UNE STABULATION EXISTANTE,

INSTALLATION D'UN SECHAGE EN GRANGE ET DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

**40 Places vaches laitières + 1540 m³ séchage en grange
+ 640 m³ de stockage vrac + 36 kwc de photovoltaïques**

Agnès et Bertrand DAMON

La Grange Neuve

63 890 St-Amand-Roche-Savine

Tél : 06 75 44 47 67

Altitude : 900 m

SAU : : 100 ha de prairies

| 25 à 30 ha séchage 1ère coupe
| + 15 à 20 ha séchage 2ème coupe
| + 5 à 10 ha séchage 3ème coupe

Troupeau : 45 vaches laitières

15 génisses renouvellement/ an, vêlage 24 mois

Race : Prim'holstein + croisé normande

Production: 250 000 l de lait

| Début des améliorations : 2010

| Mise en service photovoltaïque : 2019



DESCRIPTIF MODIFICATIONS ET EQUIPEMENTS

2010.

Installation de 2 racleurs à câble avec une centrale : 5 raclages programmés par jour (gain de temps = 1H/jour.

Amélioration du bardage : remplacement des translucides en polyester par du PVC et création de bardage bois ajouré

2011.

Création d'un bâtiment aire paillée pour génisses et VT (25 places) + stockage de foin en vrac en bout de bâtiment (la griffe à foin sert à l'alimentation et au paillage de cette stabulation)

2013.

Création d'un séchage en grange à la place de l'ancien silo d'ensilage : 2 cellules de 770 m³ chacune + 1 ventilateur de 22kVA avec récupération de l'air réchauffé sous les panneaux photovoltaïques.

2015.

Aménagement d'un hangar en nurserie avec plancher de paillage, mur en bois, bardage bois ajouré et filet brise-vent amovible

2017.

Remplacement salle de traite 60° par une salle de traite épi 30° 2X5 postes avec décrochage automatique, portes pneumatiques, brumisation, modification de la maçonnerie et du plafond

2019.

Installation d'une centrale photovoltaïque de 36 kWc (186 m²)

2020.

Remplacement des bat-flancs de logette et installation de matelas.

CONDITION DE TRAVAIL

- Le temps d'astreinte journalier est de 2 H le matin et 1H30 le soir à 2 personnes pour les 65 UGB avec des anciens bâtiments !
- L'alimentation prend 5mn X 2 repas / jour pour les VL, 5mn X 1 repas / jour pour les génisses
- Le paillage à la griffe demande 10 mn tous les 3 jours
- La traite dure 45mn pour 40 VL à 1.5 trayeurs

REALISATION DES TRAVAUX

Les éleveurs ont réalisé l'essentiel des travaux hormis l'installation de la salle de traite, de la centrale photovoltaïque, la pose des griffes à foin et des ventilateurs.

AVANTAGES

- Gain de temps d'astreinte
- Gain de confort pour les animaux (ventilation, luminosité, matelas)
- Gain de confort pour l'éleveur.

INCONVÉNIENTS

- Les logettes restent courtes et l'aire d'exercice étroit
- Cet éleveur a acheté 2 auto-chargeuses d'occasion qui ont généré des pannes importantes ; il conseille d'acheter plutôt une auto-chargeuse neuve !
- Nécessité d'avoir un valet de ferme pour distribuer le foin des vaches.

ENTREPRISES PRESTATAIRES

Racleurs :	APM	67 Dettwiller
Griffe à foin et ventilateur :	BORIES EQUIPEMENT	81 Denat
Salle de traite :	CHAPUIS	42 Craponne
Poseur photovoltaïque :	OHE	63 Clermont-Ferrand
Fabriquant photovoltaïque:	BASE	33 Canejean

COÛT DES MODIFICATIONS

POSTE DE DÉPENSES	COÛT HT
Racleurs à câble	12 000 € (2010)
Aire paillé génisse + stockage foin en vrac	70 000 € (2011)
Séchage en grange dont auto-chargeuse 35 m ³ occasion	80 000 € (2013)
Griffe à foin occasion posée	15 000 € (2015)
Modification salle de traite, pose comprise	30 000 € (2017)
Centrale photovoltaïque + changement ventilateur, boîtier de commande et régulateur du séchage (Contrat de rachat à 0.12 € / kW)	70 000 € (2019)
Bat-flancs logettes et matelas	11 000 € (2020)
TOTAL	288 000 €
	4 400 €/UGB

BÂTIMENT : AMÉLIORTATIONS & ÉQUIPEMENTS



Bâtiment génisse avec stockage foin en vrac.



Alternance bois ajouré et translucide ouvrant ou fixe.



Ventilation salle de traite.



Plancher de paillage.



Salle de traite.

